Val-de-Moder

PFAFFENHOFFEN - RINGENDORF - UBERACH - LA WALCK

BISÀMME
im Modertal !
Ensemble à Val-de-Moder



#01 Bulletin communal
MAI 2026

www.valdemoder.fr

Edito



Chères habitantes, chers habitants de Val-de-Moder,
De Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach et La Walck

Ce premier bulletin d'information communal de notre mandat fait suite aux élections municipales de mars 2026, à l'issue desquelles vous avez choisi de confier à notre équipe la responsabilité de conduire l'action municipale. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à vous adresser mes remerciements sincères pour la confiance que vous nous avez accordée, ainsi que pour la qualité des échanges qui ont jalonné cette période électorale.

Nous abordons ce début de mandat avec détermination, enthousiasme et un profond sens des responsabilités. Dans un contexte parfois incertain, à différentes échelles, notre priorité demeure claire : agir concrètement pour notre territoire et pour votre quotidien.

Notre commune est aujourd'hui engagée dans une phase importante avec les travaux de la rue de Saverne et de Lichtenberg. Ce chantier structurant, indispensable à l'amélioration durable de notre cadre de vie et de notre centre-bourg, entraîne néanmoins des perturbations significatives, en particulier pour la circulation et l'activité de nos commerces de proximité. Nous en mesurons pleinement les impacts. La municipalité est mobilisée au quotidien pour accompagner au mieux cette période, en lien étroit avec les commerçants et les riverains. Je tiens à leur exprimer tout mon soutien, et à remercier l'ensemble des habitants pour leur patience et leur compréhension. Un dispositif renforcé d'information et de dialogue est déployé tout au long du chantier, à travers des permanences d'élus, des rencontres régulières et des communications actualisées.

Depuis notre installation, nous travaillons activement à la mise en place d'une organisation municipale efficace, fondée sur la proximité, l'écoute et l'action collective. Ce bulletin retrace les premières étapes de notre engagement, présente les grandes orientations à venir et met en lumière celles et ceux qui contribuent, au quotidien, à la vitalité de notre commune.

Le bulletin communal paraîtra désormais **trois fois par an**. Ce dernier portera le nom de ***« Bisàmme im Modertal ! »*** **(Ensemble à Val-de-Moder)**, symbole de l'esprit collectif qui guide notre action.

Le budget 2026, adopté le 27 avril dernier, s'inscrit dans une logique de transition et de mise en mouvement. Il traduit notre volonté d'agir, tout en préparant l'avenir. Plusieurs projets sont déjà en cours : la réorganisation des services municipaux, la saison estivale de la piscine, le lancement d'une programmation culturelle annuelle à La Scène, ainsi que la mise en œuvre d'actions destinées à renforcer l'attractivité et l'embellissement de notre cadre de vie. Par ailleurs, l'ouverture de permanences assurées par les adjoints vient consolider un lien de proximité, fondé sur l'écoute et le dialogue avec les habitants.

Ce début de mandat est une période structurante. Nous définissons avec méthode les projets à venir et les investissements nécessaires pour les années futures, notamment en matière de cadre de vie, d'espaces de loisirs et de convivialité, ainsi que de revitalisation de nos espaces publics, en particulier au cœur de notre centre-bourg.

Animés par la volonté de construire, avec vous, un avenir dynamique et harmonieux pour Val-de-Moder, nous poursuivrons cet engagement sur le terrain, à votre écoute.

Je vous souhaite un bel été et me réjouis de vous rencontrer prochainement.

Le Maire
Gauthier DA CRUZ

INFOS PRATIQUES

COMMUNE DE VAL-DE-MODER
17 rue du Dr Albert Schweitzer
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
03 88 07 70 55
mairie@commune-valdemoder.fr
www.valdemoder.fr
Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mardi : de 14h00 à 18h00
Mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi : de 14h00 à 18h00
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUE
14 rue du Marché
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
03 88 72 23 73
bibliotheque.valdemoder@agglo-haguenau.fr
Lundi : de 16h00 à 18h30
Mercredi : de 15h00 à 18h00
Samedi : de 9h30 à 11h30

MUSÉE DE L'IMAGE POPULAIRE
24 rue du Dr Albert Schweitzer
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
03 88 07 80 05
musee@commune-valdemoder.fr
Ouvert du mercredi au dimanche
De mai à septembre de 14h00 à 18h00
D'octobre à avril de 14h00 à 17h00

LA SCÈNE ESPACE CULTUREL
11 Rue de Haguenau
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
03 88 05 60 60
contact@lascene67.fr
www.lascene67.fr

DÉCHÈTERIE
ZA Nord du Val-de-Moder
67350 NIEDERMODERN
03 88 73 71 72
om@agglo-haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

URGENCES
Samu : **15**
Police secours : **17**
Pompiers : **18**
Numéro européen : **112**
Numéro d'urgence pour les sourds et malentendants : **114**

Nom de la collectivité éditrice :
Commune Val-de-Moder
Directeur de publication :
Gauthier DA CRUZ, le Maire
Rédaction : Arthur JACKY, Gauthier DA CRUZ, Claude STURNI, Dorothée ENDERLIN, Richard GRASS, Doris SENGER, Alsace Habitat, Carole MICHEL-MERCKLING, Léa HILLEBRAND, Florian FISCHER, Carole MULLER, Eric ARMAND, Philippe DOSSMANN, Gilbert BERTRAND, Gilles BERTRAND
Mise en page et impression :
Parmentier Imprimeurs - LA WANTZENAU
Date : Mai 2026
Tirage : 2500 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2729-5508 (imprimé)

le nouveau CONSEIL MUNICIPAL

ADJOINTS au Maire



Mme Dorothée ENDERLIN
Adjointe chargée des Finances, du Développement Economique, de l'Urbanisme et des Affaires Foncières.



M. Pascal DRION
Adjoint chargé de la Sécurité, de la Tranquillité Publique, des Commémorations Républicaines et du Devoir de Mémoire



Mme Elisabeth MESSER-CRIQUI
Adjointe chargée des Affaires Scolaires, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Cérémonies



M. Richard GRASS
Adjoint chargé des Travaux, du Patrimoine Bâti, de l'Accessibilité et des Affaires Agricoles



Mme Astride KLEIN
Adjointe chargée de la Cohésion Sociale, des Solidarités, de la Politique Sénior et des Affaires Cultuelles.



M. Marc WATHLE
Adjoint chargé de la Vie Associative et Sportive et de la Gestion des Salles Communales



Mme Doris SENGER
Adjointe chargée du Cadre de Vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté

CONSEILLERS MUNICIPAUX délégués



M. Arthur JACKY
Conseiller Municipal Délégué chargé de la Communication et des Manifestations



M. Jean-Paul MESSER
Conseiller Municipal Délégué chargé des Affaires Culturelles



Mme Caroline MULLER
Conseillère Municipale Déléguée chargée du Commerce de Proximité et de l'Attractivité

PERMANENCES DES ADJOINTS SELON LEURS COMPETENCES

Permanences sur rendez-vous, tous les samedis matin de 9h30 à 10h30.
Prise de rendez-vous à mairie@commune-valdemoder.fr ou au 03.88.07.70.55

Permanence à la mairie de Val-de-Moder (Pfaffenhoffen) :
M. Pascal DRION
Mme Doris SENGER
M. Richard GRASS

Permanence à l'annexe de la mairie de Uberach :
Mme Astride KLEIN
M. Marc WATHLE

Permanence à l'annexe de la mairie de La Walck :
Mme Dorothée ENDERLIN
Mme Elisabeth MESSER-CRIQUI

Crédit photo : Storiig's Pics

LES CONSEILLERS *Municipaux*



Eric ARMAND



Lou-Anne DANSLER



Laurent DESSUS



Claire DUCASSE



Marc ERHARD



Myriam GABBARDO



Virginie GALMICHE



Caroline GANDER



Marc GUTH



Aline HAUCK



Olivier LEDOGAR



Marc LICKEL



Geoffrey MERCK



Nicole MUCKENSTURM



Stéphanie OBER



Michaël PRUD'HON



Anne REEB



Pascal SCHALBER



Christiane SCHMITT



Thierry SCHOTT



Christophe STOECKEL



Anne YASAR

Crédit photo : Storiig's Pics

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION *de Haguenau*

MOT DU PRÉSIDENT



Faire mieux, ensemble. Depuis 2017, soit la création de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, cette ambition guide notre action : agir efficacement au service des habitants, dans le respect de l'identité de chacune de nos 36 communes membres dont Val-de-Moder.

Dans un contexte d'incertitudes économiques et de fortes contraintes pesant sur les finances publiques locales, la solidarité intercommunale reste un atout essentiel pour poursuivre nos projets au service du territoire. Je tiens à saluer l'engagement des élus valmodois et notamment celui des vice-présidents sortants Jean-Denis ENDERLIN et Dominique GERLING, pour leur contribution à cette dynamique collective.

Je me réjouis aujourd'hui de pouvoir compter sur Gauthier DA CRUZ, vice-président, Elisabeth MESSER-CRIQUI, conseillère déléguée, et Richard GRASS, conseiller communautaire, pour poursuivre cette action commune avec engagement et exigence.

Cette continuité se traduit par des réalisations concrètes comme l'ouverture prochaine de la nouvelle médiathèque de Val-de-Moder.

Ensemble, nous continuerons à accompagner les transitions et à garantir un service public de qualité pour tous.

Claude STURNI,
Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le jeudi 9 avril 2026 avait lieu l'installation du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) à la salle de la Douane de Haguenau.

Gauthier DA CRUZ a été élu vice-président en charge de la Commande publique et de la Communication. Elisabeth MESSER-CRIQUI sera quant à elle conseillère communautaire déléguée en charge de la Banque de matériel et Richard GRASS sera notre troisième représentant en tant que conseiller communautaire.





BUDGET 2026

BUDGET 2026 : ÉQUILIBRE, MAITRISE ET ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Le Budget 2026, élaboré par la nouvelle municipalité de la commune Val-de-Moder a été construit autour de trois objectifs principaux : le **maintien des taux de fiscalité** pour les ménages, la **maîtrise des dépenses de fonctionnement** tout en garantissant la qualité des services publics, et le **financement des investissements** nécessaires au développement de la commune sans dégrader les équilibres financiers.
À la clôture de l'exercice 2025, la commune présente des résultats excédentaires solides, avec un excédent en fonctionnement et en investissement.

UNE GESTION RIGOUREUSE DES DÉPENSES COURANTES

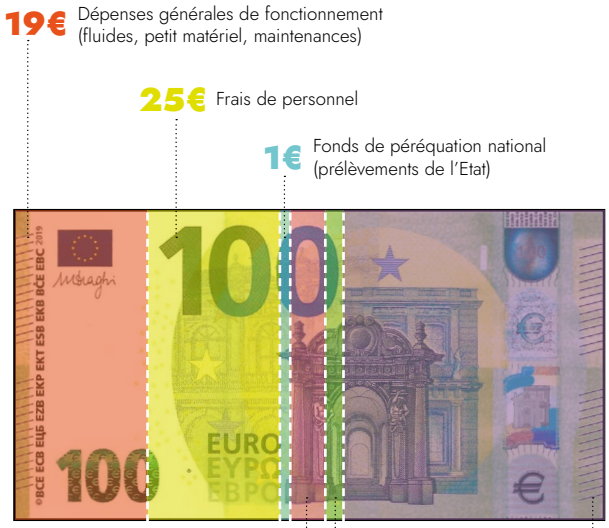
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 millions d'euros.
Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur la fiscalité locale (1,58 M€) et les dotations et participations (1,30 M€). Elles comprennent également les produits des services (86 000 €) et d'autres recettes de gestion courante (118 500 €). Le résultat reporté de l'exercice précédent, d'un montant de 1,30 M€, contribue de manière significative à l'équilibre du budget.
Les dépenses de fonctionnement sont dominées par les charges de personnel, qui s'élèvent à 1,72 M€, suivies des charges à caractère général (1,33 M€). Les autres charges de gestion courante atteignent 383 600 €, tandis que les charges financières restent contenues à 52 000 €. Les dépenses de gestion progressent de 4 % par rapport à 2025, traduisant une vigilance dans un contexte économique contraint.

POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS ET PRÉPARER L'AVENIR

La section d'investissement s'équilibre à 3,4 millions d'euros.
Les dépenses d'investissement, concernent principalement les travaux engagés. Parmi les opérations majeures figurent les **travaux de voirie et de réseaux**, l'**enfouissement du réseau fibre**, la **réfection de la toiture du gymnase**, des **opérations de rénovation énergétique**, ainsi que **divers aménagements urbains** et **équipements de sécurité**.
Les recettes d'investissement reposent en grande partie sur l'autofinancement, les subventions, les produits de cession et l'excédent reporté de 1,49 M€. La commune privilégie ainsi ses ressources propres, limitant le recours à l'emprunt.

La commune présente une situation financière saine avec une capacité d'autofinancement élevée. Ces niveaux permettent à la commune Val-de-Moder de se construire un nouveau plan d'action pour la période 2026-2032 et de transformer ses projets en réalisation.

DÉPENSES POUR 100€



RECETTES POUR 100€



TRAVAUX RUE DE SAVERNE ET RUE DE LICHTENBERG
un chantier structurant pour notre commune

Depuis plusieurs semaines, notre commune connaît l'un des chantiers les plus importants de ces dernières années (et sans doute des prochaines). Situé au cœur de notre centre bourg, sur la rue de Saverne et la rue de Lichtenberg, ce projet d'envergure entraîne inévitablement des contraintes de circulation dans une zone particulièrement complexe.

Ces travaux, bien que contraignants au quotidien, répondent à des enjeux essentiels : modernisation des réseaux, amélioration de la sécurité, accessibilité renforcée et cadre de vie durable.



DES AMÉNAGEMENTS COMPLETS ET STRUCTURANTS

Les interventions engagées sont nombreuses et complémentaires :

- Reprise complète du réseau de distribution d'eau potable
- Modernisation de l'assainissement, avec création d'un déversoir d'orage pour mieux gérer les épisodes de fortes pluies
- Enfouissement des lignes téléphoniques et de la fibre pour améliorer l'esthétique et la fiabilité des réseaux
- Création de deux bandes cyclables pour favoriser les mobilités douces
- Élargissement d'un trottoir et l'aménagement de trottoirs abaissés facilitant l'accès aux commerces et aux stationnements
- Mise en accessibilité de cheminements piétons et personnes à mobilité réduite (PMR) vers la zone artisanale Ouest
- Plantation de nouveaux arbres, lorsque les conditions le permettent
- Création d'un rond-point à l'intersection avec la rue de Lichtenberg, afin de sécuriser les sorties et de ralentir la circulation
- Réduction de la largeur de la chaussée pour apaiser la circulation
- Installation d'un nouvel éclairage public LED, plus performant et moins énergivore
- Aménagement d'une nouvelle entrée vers la rue de Schalckendorf pour améliorer la visibilité
- Pose d'un nouveau revêtement de chaussée limitant les nuisances sonores et les vibrations

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU CŒUR DU PROJET

Au-delà des aspects techniques, ce chantier vise avant tout à renforcer la sécurité de tous :

- Meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons
- Accessibilité améliorée pour les personnes à mobilité réduite
- Visibilité accrue grâce à un éclairage public modernisé

Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté globale de rendre notre centre-bourg plus sûr, plus lisible et plus agréable à vivre.

DES CONTRAINTES RÉELLES POUR LES RIVERAINS ET LES COMMERÇANTS

Nous sommes pleinement conscients des gênes occasionnées par ces travaux : circulation perturbée, accès parfois difficiles, impact direct sur l'activité de nos commerçants.

La municipalité reste particulièrement attentive à ces enjeux. Plusieurs actions ont été mises en place :

- Une écoute régulière des habitants en mairie
- Des aménagements adaptés et à une signalisation renforcée (zones 30, panneaux, contrôles)
- Des présences sur le terrain pour suivre l'avancement et répondre aux situations concrètes
- Une réunion dédiée avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau et les commerçants
- Des ajustements continus pour limiter autant que possible les impacts

Nous encourageons chacun à continuer de soutenir les commerces locaux pendant cette période délicate.

UN INVESTISSEMENT MAÎTRISÉ POUR L'AVENIR

Ce chantier représente un investissement important, anticipé et maîtrisé, au service du développement de notre commune. Il prépare durablement notre territoire aux enjeux de demain : mobilité, environnement, sécurité et attractivité.

Malgré les désagréments temporaires, ces travaux sont une étape nécessaire pour améliorer durablement notre cadre de vie.



SOUTENONS NOS COMMERCES *pendant les travaux*

Nous sommes conscients que les travaux actuellement engagés dans le centre-bourg entraînent temporairement des perturbations de circulation et modifient les habitudes du quotidien.

Dans ce contexte, nos commerces de proximité ont plus que jamais besoin du soutien des habitants.

Malgré le chantier, les commerces restent ouverts et accessibles :

- par les rues adjacentes,
- par la place de la République,
- par la route de Schalckendorf.

Les accès piétons sont maintenus et des possibilités de stationnement restent disponibles à proximité des commerces.

Derrière chaque vitrine, ce sont des femmes et des hommes qui font vivre notre centre-bourg chaque jour : fleuristes, boulangeries, pharmacie, restaurants, artisans, services et commerces de proximité. Leur présence contribue pleinement au dynamisme de Val-de-Moder et au maintien du lien social au cœur de notre commune.

Pendant cette période de travaux, chaque visite, chaque achat et chaque geste de soutien comptent réellement.

Continuer à consommer local, même si cela demande parfois quelques minutes de détour supplémentaires, c'est participer concrètement à la préservation de la vitalité de notre centre-bourg et accompagner nos commerçants dans une période particulièrement exigeante.

La municipalité reste pleinement mobilisée aux côtés des commerçants afin de maintenir l'accessibilité du centre et d'accompagner au mieux cette phase de travaux, essentielle pour l'avenir de notre commune.



Crédit photo : Adobe Stock

ELLES REDONNENT VIE AUX OBJETS... *et un peu de magie à la commune*

Il suffit parfois de presque rien. Un morceau de bois oublié, une palette abandonnée, quelques coups de pinceau… et surtout, des mains passionnées.

À Val de Moder, l'équipe D'Éco transforme ces objets destinés à être jetés en véritables décors qui illuminent les rues et surprennent les passants. Mais derrière chaque création, il y a bien plus que du bricolage : il y a des rires, du partage, et une envie sincère de faire du bien autour de soi.

Chaque semaine, elles se retrouvent. Elles imaginent, testent, doutent parfois… puis créent, ensemble. Dans une ambiance chaleureuse, presque familiale, où chacune apporte un peu de son énergie et de sa créativité. Leur point commun ? L'envie de rendre la commune plus belle, plus vivante, plus humaine.

Née il y a une quinzaine d'années, cette belle aventure n'a cessé de grandir. Aujourd'hui, leurs réalisations attirent les regards, suscitent des sourires, et deviennent de véritables repères pour les habitants.

En octobre, leurs créations se sont teintées de rose, en hommage à la lutte contre le cancer du sein.

Demain, ce seront les couleurs du printemps et cet été elle se mettront au diapason de la Coupe de Monde de football. Toujours avec cette même intention : émerveiller et rassembler !





Parce qu'au fond, D'Éco ne crée pas seulement des décorations, elle crée du lien. Et si vous en faisiez partie, vous aussi ? L'équipe recherche des bénévoles et des matériaux (bois, peinture…). N'hésitez pas à les contacter, à venir les rencontrer elles se feront un plaisir de vous accueillir en couleurs et avec le sourire !

Caroline MULLER
c.muller@commune-valdemoder.fr

La piscine de plein air ROUVRE SES PORTES POUR L'ÉTÉ



Crédit photo : Carole Michel-Merckling

Avec l'arrivée des beaux jours, la piscine communale de plein air de Val-de-Moder s'apprête à accueillir petits et grands pour une nouvelle saison estivale placée sous le signe de la détente et du loisir. Cette année, la nouvelle municipalité a fait le choix d'élargir la période d'ouverture et de proposer des tarifs revus à la baisse afin de permettre au plus grand nombre de profiter de cet équipement.

Située place de la Piscine, avec un accès facilité par la rue de Haguenau (entrée et parking), la piscine offre un cadre agréable et accessible à tous.

Entièrement rénové en 2012, l'équipement propose un bassin de 400 m² adapté à tous les usages. Les amateurs de natation sportive pourront profiter de trois lignes de nage dédiées, tandis que les familles et les adeptes de loisirs aquatiques apprécieront les nombreux équipements ludiques : rivière, col de cygne, banquette à bulles et buses de massage.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec une pataugeoire spécialement conçue pour eux, équipée d'un hérisson ludique et d'un petit toboggan. Des vestiaires modernes, fonctionnels et accueillants sont également à disposition pour garantir le confort des usagers.

Autour des bassins, un vaste espace vert invite à la détente en famille ou entre amis. Quatre aires de pique-nique y sont aménagées, offrant un cadre idéal pour profiter pleinement d'une journée en plein air.

Informations pratiques :
La piscine sera ouverte du **1er juin au 31 août 2026**, tous les jours de **10h00 à 20h00** (sortie des bassins à 19h30).

Tarifs 2026 :
- Enfants (jusqu'à 5 ans) : **gratuit**
- Abonnement jeunes (-18 ans), seniors (+65 ans) et personnes en situation de handicap : **25,00 €**
- Abonnement adultes : **50,00 €**
- 1 entrée jeunes, seniors et personnes en situation de handicap : **2,00 €**
- 1 entrée adultes : **3,00 €**
- Perte de carte d'abonnement : **10,00 €**

Toute l'équipe vous souhaite une excellente saison estivale !

Piscine de Val-de-Moder
Place de la Piscine à Val-de-Moder 03 88 07 55 17

TRANQUILLITÉ ET SALUBRITÉ *publique*

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : UNE PRATIQUE INTERDITE ET POLLUANTE



La municipalité rappelle que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année, conformément au Règlement Sanitaire Départemental.

Sont concernés :
- tontes de pelouse,
- tailles de haies,
- feuilles mortes,
- résidus d'élagage et de débroussaillage,
- déchets d'entretien des jardins et espaces verts.

Au-delà des nuisances pour le voisinage (fumées, odeurs), le brûlage des végétaux présente des risques importants :
- danger d'incendie,
- émission de particules fines et de substances toxiques,
- pollution de l'air nuisible à la santé et à l'environnement.

La combustion de végétaux humides ou mélangés à d'autres déchets (plastiques, bois traités, etc.) augmente encore la toxicité des fumées.

Les dépôts sauvages sur le domaine public ou privé sont également strictement interdits.

DES SOLUTIONS EXISTENT

pour éliminer vos déchets verts, privilégiez :
- le compostage,
- le broyage des végétaux,
- le paillage,
- l'apport en déchèterie.

Ces gestes simples permettent de préserver la qualité de l'air et la sécurité de tous.

BRUITS DE VOISINAGE



Avec le retour des beaux jours, les activités de jardinage et de bricolage reprennent naturellement. Afin de préserver la tranquillité de chacun, il est important de respecter la réglementation en vigueur concernant les nuisances sonores.

L'utilisation d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, scies mécaniques, équipements thermiques ou électriques, etc) est autorisée uniquement aux horaires suivants :
- **Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00**
- **Le samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00**
- **Interdite les dimanches et jours fériés**

Ces règles, fixées par le Code de la santé publique, visent à garantir un bon équilibre entre les activités du quotidien et le respect du voisinage.

ANIMAUX DOMESTIQUES : RESPECTONS L'ESPACE PUBLIC



La municipalité rappelle que la divagation des animaux domestiques ainsi que les déjections canines laissées sur la voie publique sont interdites.

Un animal est considéré en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou sans surveillance ni contrôle. Pour des raisons de sécurité, de tranquillité publique et de respect du voisinage, les propriétaires sont tenus de garder leurs animaux sous leur responsabilité.

Par ailleurs, chacun est invité à adopter les bons gestes de civisme concernant les déjections canines. Le ramassage est obligatoire sur l'ensemble des espaces publics : trottoirs, rues, parcs, espaces verts et abords des équipements communaux.

Ces comportements participent directement à la propreté, à l'hygiène et à la qualité du cadre de vie de notre commune.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une verbalisation conformément à la réglementation en vigueur.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PARTEZ L'ESPRIT SEREIN



Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, les habitants de la commune ont la possibilité de signaler leur absence lors d'un départ en vacances.

Ce dispositif permet à la police municipale et à la gendarmerie d'intégrer les habitations concernées dans leurs rondes de surveillance préventives afin de renforcer la sécurité des biens pendant les périodes d'absence.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de compléter un formulaire disponible en mairie ou d'en faire la demande par courriel à : police@commune-valdemoder.fr

La municipalité encourage les habitants à profiter de ce dispositif simple et utile pour partir plus sereinement durant les vacances.

Illustrations : Parmentier Imprimeurs - assisté par IA

Alerte aux FRELONS ASIATIQUES





Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (taille réelle 4 cm)

Le Frelon asiatique (Vespa velutina nigrithorax), reconnaissable à **ses pattes jaunes**, est aujourd'hui bien implanté en Alsace. Il est arrivé en France en 2004 en Aquitaine et a colonisé tout le pays depuis.

Sa présence a (et aura) un impact important sur la **biodiversité**, notamment sur les **abeilles** ; mais peut aussi causer des dégâts dans les jardins, vergers et espaces verts. Un nid de frelons consomme en effet jusqu'à 100 000 **insectes** au courant de l'été ; insectes qui ne seront plus l'aliment d'autres animaux, comme les oiseaux de nos jardins.

PIÉGEAGE

La lutte commence par le piégeage au printemps (dès le mois de février quand nous avons plusieurs journées à + 14°) et jusqu'à mi-juin. Toute la colonie meurt pendant l'hiver et ce sont les nouvelles reines qui émergent à partir de février : donc une reine piégée = 1 nid en moins en été.

Les frelons font leur **premier nid au printemps** (maximum la **taille d'une orange**) à l'abri de la pluie, sous un auvent, un nichoir à oiseaux, dans votre abri à bois, dans votre boite aux lettres, dans la cabane de vos enfants ou petits-enfants, dans les coffres à jouets, dans un parasol replié et non encore ouvert, sous votre terrasse, etc.... Assez facile à détruire, la reine est dans son nid le soir après 19h00.

Les pièges sélectifs (qui laissent ressortir les insectes non ciblés) sont suspendus à 2m de hauteur, et en zone demi ombragée. L'appât « maison » le plus efficace : 1/3 de bière blonde ou brune (pour les besoins en sucre), 1/3 de vin blanc sec (pour éloigner les abeilles) et 1/3 de sirop de fruits rouges pour l'odeur fruitée. Ce produit est vérifié et renouvelé toutes les semaines.

NIDS

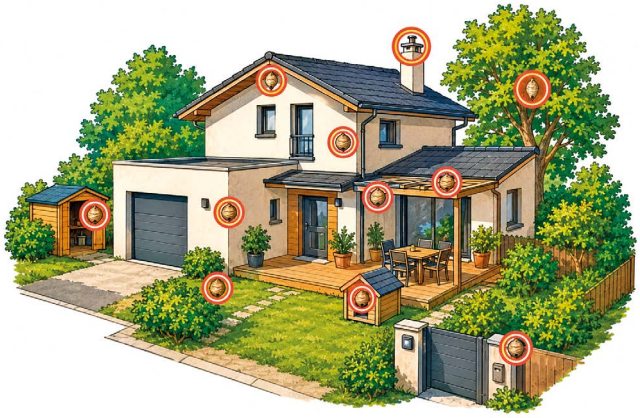
À partir de juin les frelons construisent un nouveau **nid très en hauteur** avec jusqu'à 6 000 individus. Il n'y a donc plus de possibilité d'attraper la reine. Les nids sont cachés dans le feuillage et très difficile à détecter.

Ce n'est qu'en automne lors de la chute des feuilles que les nids sont visibles : **les signaler le plus rapidement auprès de la mairie qui prendra intégralement en charge leur destruction**. Les nouvelles reines vont naître en automne et peuvent de nouveau être piégées pour éviter la prolifération l'année suivante. Les frelons défendent férocement leur nid, et seul un désinsectiseur professionnel peut effectuer sa destruction.

Ensemble, c'est par des gestes simples comme **le piégeage de printemps et d'automne** que nous pouvons limiter sa propagation et protéger notre environnement.

LE FRELON EST UN INSECTE DANGEREUX ET QUI SE DÉFEND S'IL SE SENT MENACÉ.

Si vous apercevez un **nid de frelons asiatiques** sur la commune Val-de-Moder, appeler la mairie au 03 88 07 70 55. La commune a signé une convention avec **Decker Presta'Guêpes** qui se chargera de la destruction des nids de frelons asiatiques. Chaque intervention revient entre 110€ et 130€ HT selon le matériel nécessaire, qui seront pris en charge par la commune.



Illustrations : Parmentier Imprimeurs - assisté par IA

CENTRE COMMUNAL *d'action sociale* (CCAS)



La commune de Val-de-Moder a procédé le mardi 28 avril 2026 à la mise en place du conseil d'administration de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ce conseil est présidé par Monsieur le Maire, Gauthier DA CRUZ, et sa vice-présidence est assurée par Astride KLEIN, adjointe en charge de la cohésion sociale. Il est également composé à parité de conseillers municipaux et de membres nommés par le maire afin d'assurer la représentation des publics concernés.

Le CCAS joue un rôle essentiel au sein de la commune. Il a pour mission d'accueillir les personnes en difficulté, d'être à leur écoute, de les informer et de les orienter vers les organismes compétents en fonction de leurs besoins.

Au-delà de cet accompagnement, le CCAS organise aussi régulièrement des animations, des ateliers et des sorties à destination des seniors de la commune, contribuant ainsi au lien social et au bien-vivre ensemble.

Le CCAS reste à l'écoute de tous les habitants et est mobilisé pour accompagner chacun au quotidien.

ACTIVITÉS POUR LES SENIORS

Les vendredi 5 et 19 juin 2026 ▪ 14h00 à 16h00
Séances de rigologie avec Sophie Parolini
Maison des associations, Uberach

Le mercredi 16 septembre 2026
Journée des seniors : sortie en bus
Programme affiché à la mairie en août

Les jeudis 24 septembre, 1er et 8 octobre ▪ 10h00 à 12h00
Les jeudis 15, 22 et 29 octobre ▪ 14h00 à 16h00
Ateliers « Bienvenue à la retraite » :
Maison des associations, Uberach

Les jeudi 5, 12, 19 et 26 novembre et 3 décembre 2026
De 14h00 à 16h00
Séances de sophrologie et relaxation :
Maison des associations, Uberach

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES POUR LES SENIORS

- **Après-midi cartes** (belote, rami, Rummikub, etc) **les mardis** ▪ 14h00 à 17h00 à la Maison des associations à Uberach
- **Après-midi belote les jeudis** ▪ 14h00 à 18h00 à la Mairie de La Walck
- **Sports adaptés les mardis** ▪ 14h00 à 15h00 à la Maison des loisirs à Uberach
- **Après-midi rencontres** (jeux, bricolage, discussions) **les jeudis semaine paire** ▪ 14h00 à 17h00 à la Maison des associations à Uberach
- **Marche d'environ 10km tous les premiers lundis du mois** ▪ 14h00, départ à la Maison des loisirs à Uberach
- **Les Petites Mains** (bricolage) **le vendredi une fois par mois** à La Fontaine de l'Eglise catholique à Pfaffenhoffen

CCAS de Val-de-Moder
42 Grand'Rue à Uberach
ccas@commune-valdemoder.fr
03 88 07 71 49

Une résidence seniors A VAL-DE-MODER

La commune de Val-de-Moder accueillera pour la fin d'année une résidence séniors à taille humaine, pensée pour favoriser le bien-être, l'autonomie et le lien social. Située au **1 rue de l'École à La Walck**, cette nouvelle réalisation proposera **23 logements adaptés** aux besoins des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes, valides ou semi-valides, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Le programme se compose de **5 maisons individuelles à loyer libre**, dotées de terrasses et de jardins privatifs, ainsi que de **18 appartements (12 T2 et 6 T3)** avec balcons. Tous les logements ont été conçus pour garantir confort et accessibilité : douches à l'italienne, volets roulants motorisés, cheminements lumineux avec détecteurs entre la chambre et la salle de bain, sans oublier des circulations équipées de mains courantes.

Au-delà des logements, la résidence met l'accent sur la convivialité avec **une grande salle commune équipée d'une kitchenette**, permettant aux résidents de se retrouver autour d'animations, de repas partagés ou de moments festifs. Cet espace pourra également être privatisé pour accueillir famille et proches.
Implantée dans un environnement agréable, la résidence disposera d'un **espace vert collectif préservé**, propice aux rencontres, ainsi que de **23 places de stationnement extérieures**. Soucieuse de son impact environnemental, elle sera équipée d'une **chaufferie collective au bois à pellets.**

Avec ce projet, Val-de-Moder renforce son offre de logements adaptés et confirme sa volonté d'accompagner le bien vieillir sur son territoire.









Plan d'alerte « canicule »

Si vous connaissez des personnes en situation de fragilité, isolées et/ou avec handicap, ou si vous êtes vous-même dans un de ces cas, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de vous faire connaître :

- Aux horaires d'ouverture de la mairie ou par téléphone au 03 88 07 70 55
- Par courriel : ccas@commune-valdemoder.fr

INFORMATIONS CANICULE, FORTES CHALEURS DE L'ARS : **www.grand-est.ars.sante.fr**

INFORMATIONS SANTÉ : **www.santepubliquefrance.fr**

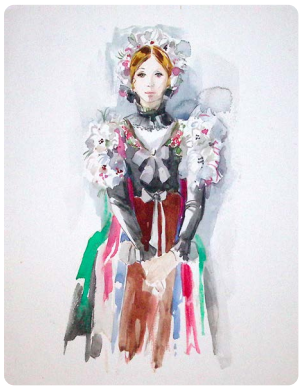




Crédit visuel : info.gouv.fr/risques/canicule-et-vague-de-chaleur

Le Musée DE L'IMAGE POPULAIRE FRANÇOIS LOTZ




Crédit photo : Nathalie Marajo-Guthmuller

Crédit tableaux : Luc Wagner

EXPOSITION «AQUARELLES D'INÈS WAGNER. VISAGES ET COSTUMES EN TRANSPARENCE»

Cette rétrospective inédite invite à plonger au cœur du processus créatif d'Inès Wagner et à parcourir plus de cinquante ans d'une œuvre riche et singulière. Issues du fonds d'atelier de l'artiste, la plupart des pièces présentées sont dévoilées au public pour la première fois, offrant un regard rare sur son univers esthétique et ses sujets de prédilection.

Formée aux Arts décoratifs dans les années 1940, Inès Wagner mène une carrière protéiforme entre illustration de presse, arts plastiques et scène théâtrale. Son parcours prend un tournant marquant lorsqu'elle conçoit les costumes du Barabli, la scène strasbourgeoise, pour une quarantaine de spectacles. Son trait délicat et son travail virtuose de l'aquarelle, tout en transparence et en nuances, font d'elle une observatrice sensible de l'humain, attentive aux visages comme aux atours.

Au fil d'un parcours en cinq sections, l'exposition propose une déambulation vivante à travers les grandes étapes de sa carrière. Des débuts dans l'illustration aux esquisses de costumes et de décors, en passant par les visages de l'Alsace costumée et du Strasbourg historique, l'artiste tisse un dialogue entre tradition et modernité. Un détour par ses œuvres en feuilles d'or et ses tapisseries révèle également l'étendue de ses recherches plastiques. Célèbre pour ses aquarelles évanescentes et colorées, Inès Wagner revisite le costume alsacien avec un regard frais et contemporain.

Modes, étoffes, parures et postures se déploient sous son pinceau délié, composant une rétrospective unique où toutes les époques et toutes les élégances se rencontrent.

Exposition au Musée de l'Image Populaire François Lotz du **11 avril 2026 au 8 novembre 2026**

Horaires d'ouverture :
- de mai à septembre : du mercredi au dimanche de 14h00 à 18h00
- d'octobre à avril : du mercredi au dimanche de 14h00 à 17h00

PROGRAMME DU MUSÉE

- **Le samedi 13 juin 2026** ▪ De 15h00 à 16h00
  Conférence par Anne Wolff *«Les costumes régionaux alsaciens dans l'œuvre d'Inès Wagner»*
- **Le samedi 4 juillet 2026** ▪ De 15h00 à 17h00
  Atelier ADULTE : *Bouquet de fleurs d'Alsace en aquarelle avec Nathalie – Artiste Illustratrice*
- **Le dimanche 5 juillet 2026** ▪ De 14h00 à 17h00
  Atelier ADULTE : *Fabrication d'une palette d'aquarelle avec La Pigmentière*
- **Le dimanche 12 juillet 2026** ▪ De 15h00 à 16h00
  Visite guidée intimiste de l'exposition temporaire *« Aquarelles d'Inès Wagner : Visages et costumes en transparence » par Luc Wagner*
- **Le jeudi 16 juillet 2026** ▪ De 10h00 à 11h00
  Atelier ENFANT : *Lecture musicale, tampon et peinture de Petit Bonhomme avec Léonie Koelsch*
- **Le dimanche 2 août 2026** ▪ De 15h00 à 16h00
  Visites complices du musée : *Les secrets des images populaires*
- **Le dimanche 16 août 2026** ▪ De 15h00 à 16h00
  Atelier ENFANT : *Fabriquez votre carte postale – Thème mer*
- **Le jeudi 27 août 2026** ▪ De 15h00 à 16h00
  Atelier ENFANT : *Fabrication de papier marbré*
- **Le samedi 5 septembre 2026** ▪ De 15h00 à 17h00
  Atelier ADULTE : *Initiation au découpage papier – Thème Automne*
- **Le dimanche 6 septembre 2026** ▪ De 15h00 à 17h00
  Atelier reliure & calligraphie avec Hélène Sel&Poivre : *créez votre carnet*
- **Le samedi 26 septembre 2026** ▪ De 15h00 à 16h00
  Atelier ENFANT : *Bouquet de fleurs d'Alsace en aquarelle avec Nathalie – Artiste Illustratrice*
- **Le dimanche 18 octobre 2026** ▪ De 15h00 à 16h00
  Conférence par Marc Meissner : *L'imagerie populaire alsacienne - «Les Goettelbriefe» (1ère partie)*

LA FUTURE MÉDIATHÈQUE
recherche des bénévoles

Pensée comme un lieu de vie, la future médiathèque sera inaugurée le samedi 19 septembre.
Elle proposera dès son ouverture plus de 10 000 documents pour tous les publics. De nouveaux services viendront compléter l'offre : espaces de lecture et de travail, ordinateurs en accès libre, animations culturelles, etc. Un équipement modernisé qui conserve l'esprit chaleureux porté jusqu'ici par les bénévoles.

À l'approche de l'ouverture de celle-ci, au sein du bâtiment de la Scène, un appel à bénévoles est lancé pour compléter l'équipe qui fera vivre ce nouvel équipement culturel.
Leur contribution peut prendre de nombreuses formes : participation à l'accueil du public, rangement et équipement des documents, gestion des réservations, préparation et animation d'activités, accueil de groupes ou encore participation à l'organisation d'événements. Toutes ces missions variées contribuent à faire vivre la médiathèque au quotidien. L'engagement peut également s'adapter aux disponibilités de chacun : quelques heures par semaine, une heure par mois ou ponctuellement lors d'événements.

L'équipe bénévole actuelle continue de s'investir pleinement dans ce nouveau projet, mais elle doit être renforcée pour pouvoir mener à bien l'ensemble des missions qui les attendent. Pourquoi pas vous ?
Une réunion d'information, sans engagement, est organisée pour présenter le projet et les différentes façons de s'impliquer le **vendredi 12 juin à 18h00 à la bibliothèque du Val de Moder** (14 rue du Marché à Pfaffenhoffen).

Toutes les personnes curieuses ou intéressées sont invitées à venir découvrir ce futur lieu de vie et à rejoindre l'aventure.

Léa HILLEBRAND 03 88 72 23 73
lea.hillebrand@agglo-haguenau.fr 06 73 79 43 85



Crédit photo : Léa Hillebrand

LA SCÈNE ROUVRE SES PORTES
une nouvelle saison culturelle en préparation



Après une année de fermeture liée aux travaux de la future médiathèque, la salle de spectacle La Scène s'apprête à retrouver son public. Dès la rentrée, ce lieu emblématique de la vie culturelle locale rouvrira ses portes pour lancer une nouvelle saison 2026–2027 placée sous le signe du partage, de la découverte et de la convivialité.

Un lieu au cœur de la vie culturelle

La Scène est bien plus qu'une simple salle de spectacle : c'est un espace de rencontre, d'expression artistique et de dynamisme local. Concerts, pièces de théâtre, spectacles d'humour, conférences et rendez-vous autour du patrimoine local y trouvent naturellement leur place, faisant de ce lieu un véritable carrefour culturel pour les habitants du territoire.

Val' en Scène, moteur de la programmation

Derrière cette dynamique, l'association **Val' en Scène** pilote et coordonne la saison culturelle. En étroite collaboration avec la nouvelle équipe municipale, elle travaille activement à proposer une programmation riche et renouvelée.
Dès le mois d'octobre, le public pourra découvrir des spectacles et concerts inédits. Aux côtés de ces nouveautés, les rendez-vous incontournables seront bien sûr au programme, avec le théâtre d'Uberach en novembre, le marché de Noël en décembre, le Schumacher Cabaret en janvier, sans oublier le retour de la soirée des vœux du maire ainsi que l'organisation de conférences. Autant d'événements désormais solidement ancrés dans l'agenda culturel local.

Un appel aux bénévoles

Pour faire vivre cette belle aventure, Val' en Scène lance un appel : l'association recrute de nouveaux bénévoles. Si vous disposez de quelques disponibilités, notamment avant et après les événements, vous êtes les bienvenus pour rejoindre l'équipe : contactez-nous ! Participer à l'organisation, accueillir le public, contribuer à la logistique… autant de missions qui permettent de s'impliquer concrètement dans le rayonnement de la culture dans le Val de Moder et bien au-delà.

Rendez-vous à la rentrée

La réouverture de La Scène marquera un temps fort pour tous les amoureux de culture. Le premier spectacle de la saison est d'ores et déjà fixé : rendez-vous le **10 octobre** pour lancer ensemble cette nouvelle dynamique culturelle.
La programmation complète de la saison 2026–2027 sera dévoilée d'ici l'été. En attendant, notez cette date et préparez-vous à retrouver le plaisir du spectacle vivant, au cœur de votre commune.

Contact : contact@valenscene.fr 03 88 05 60 60





Crédit photo : Florian Fischer

Les Foulées du Val 2026

LA COURSE DE L'ESPOIR REVIENT POUR UNE 4E ÉDITION SOLIDAIRE

La commune de Val-de-Moder, en partenariat avec le FA Val de Moder, donne rendez-vous à tous les habitants et amoureux du sport, à la Maison des loisirs d'Uberach, le **vendredi 18 septembre 2026** pour la 4e édition des *Foulées du Val | la course de l'espoir*. Cet événement désormais incontournable allie activité physique, convivialité et solidarité, avec une course pour les collégiens de 2,3km, la course des Foulées du Val de 5km et une marche ouverte à tous.

Fidèle à ses valeurs, cette manifestation sportive soutiendra deux causes majeures : l'association **Alsace contre le cancer** présidée par Pierre-Alain MENDLER ainsi que le projet **« Une lame pour courir »** porté par l'association Entr'Aide et soutenu par Marie-Amélie LE FUR. Ce dispositif permet à des enfants amputés d'un ou des membres inférieurs d'accéder à la course grâce à des lames de course adaptées, renouvelées régulièrement pour suivre leur croissance. Une initiative concrète et profondément humaine, qui redonne à ces jeunes la liberté de courir et de pratiquer une activité sportive comme les autres.

Le succès des éditions précédentes témoigne de l'engagement du territoire : lors de la 3e édition, ce sont **15 000 €** qui ont été reversés aux associations, grâce à la mobilisation de partenaires fidèles et à la participation de plus de **1 200 coureurs, marcheurs et jeunes.**

Une marraine d'exception : Marie-Amélie Le Fur



La 4e édition sera marquée par la présence exceptionnelle de Marie-Amélie Le Fur, marraine de l'événement. Figure emblématique du handisport français, elle possède un palmarès impressionnant avec 9 médailles paralympiques, dont 3 titres : aux JO de Londres 2012 sur 100m puis aux JO de Rio 2016 en saut en longueur et sur 400 mètres. Victime d'un accident de la route à l'âge de 15 ans, elle a su se reconstruire pour devenir une championne reconnue au plus haut niveau international. Aujourd'hui présidente du Comité paralympique et sportif français, elle s'engage activement pour l'inclusion par le sport. Sa présence à Val-de-Moder sera aussi l'occasion de rencontres dans les établissements scolaires, où elle interviendra sur les thèmes du sport, du handicap et des valeurs de l'olympisme. Cela lui donnera l'occasion d'officier dans la salle d'activités du complexe sportif Joseph Heckel qui porte son nom depuis 2021, dénomination faite par la ''classe olympique'' du collège lors de sa construction.

Patrick Montel au micro des Foulées



Autre invité de marque, Patrick Montel, célèbre commentateur sportif de France Télévisions, sera présent pour animer l'événement. Reconnu pour sa passion communicative et son attachement à l'athlétisme, il ira à la rencontre des participants pour recueillir leurs témoignages. Très suivi également sur ses réseaux, notamment avec Radio Montel, il contribuera à donner une belle visibilité à cette journée placée sous le signe du partage et de l'engagement.

Une tombola solidaire pleine de surprises

En parallèle des épreuves sportives, une grande tombola solidaire sera organisée. Pour seulement 5 €, chacun pourra tenter sa chance et peut-être repartir avec des lots exceptionnels : **VTT à assistance électrique** ou encore **permis de conduire, pour soi ou à offrir !**

Avec cette nouvelle édition, les Foulées du Val confirment leur ambition : faire du sport un vecteur de solidarité, d'inclusion et de générosité. Rendez-vous le 18 septembre 2026 pour courir, marcher... et surtout soutenir une belle cause. On compte sur vous pour participer à cette vague verte qui va déferler dans Val-de-Moder !

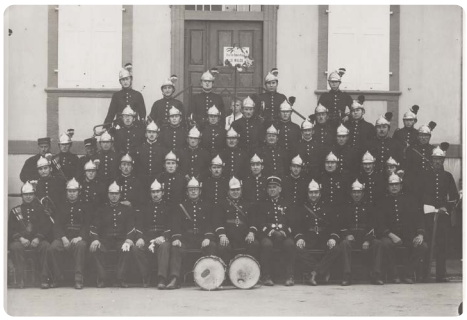
Pour suivre toutes les INFOS abonnez-vous à la page Facebook « Les Foulées du Val ».





Crédit photo : Tuan NGUYEN pour la photo de Marie-Amélie LE FUR - Philippe TOMASETTI et Rémi PRIN pour les photos de l'édition 2025 des Foulées du Val

LE CENTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS *Val de Moder*





Depuis toujours, la lutte contre les incendies constitue une préoccupation essentielle des habitants de nos villages. À une époque où les maisons étaient principalement construites en bois et en torchis, le risque d'incendie était omniprésent. Chaque nouveau bourgeois admis dans la communauté avait d'ailleurs l'obligation de posséder un seau à incendie afin de participer à la lutte collective en cas de sinistre.

Dès 1778, les communautés de Bitschhoffen et de La Walck témoignent déjà de cette volonté d'organisation en demandant l'autorisation d'abattre douze arbres dans la forêt du « Pfingstwassen » afin de financer l'acquisition d'une pompe à incendie ainsi que de deux cloches destinées à La Walck et Bitschhoffen. La cloche de La Walck servait également de « Burgerglocke », c'est-à-dire de tocsin destiné à alerter la population.

En 1874, la pompe à incendie était entreposée dans un petit local attenant au cimetière, au début de la rue du Cimetière.
Mais c'est véritablement lors du conseil municipal du 29 janvier 1925 que naît l'idée d'un corps organisé de sapeurs-pompiers. La commune décide alors de créer un corps composé de 64 membres au maximum. Cette décision répond à l'essor du village, marqué notamment par le développement de l'industrie de la chaussure, mais également par l'exemple donné quelques années auparavant avec la création d'un corps de sapeurs-pompiers à Pfaffenhoffen.

La création officielle du corps intervient le 26 février 1926. Cet événement sera célébré avec faste lors de l'inauguration du monument aux morts, le 4 juillet 1926.

Comme le voulait la tradition de l'époque, le corps dispose également d'une clique. Grâce à un équipement moderne pour son temps — motopompe Delahaye, tuyaux, accessoires et véhicule mis à disposition par les industriels de la chaussure — les sapeurs-pompiers de La Walck sont rapidement sollicités au-delà de la commune. Dès 1926, ils interviennent lors du terrible incendie du moulin d'Uberach, où près de 300 moutons périssent dans les flammes. Ils y retourneront en 1929 dans des conditions particulièrement difficiles, le froid étant si intense que l'eau gelait dans les tuyaux.

En attendant la construction d'un véritable abri pour le matériel, demandée dès 1926, les équipements sont entreposés dans un local mis à disposition par la société Lemaitre, au début de la rue de Bitschhoffen.

Durant les années 1930, le corps répond aussi bien aux besoins de la population locale qu'à ceux des communes voisines comme Niedermodern, Pfaffenhoffen ou Uhrwiller. Cette coopération se concrétise le 14 août 1933 par la signature d'une convention de secours mutuel entre les différents corps.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les sapeurs-pompiers du secteur, regroupés au sein de l'« Uberlandlöschzug », interviennent notamment à Merckwiller-Pechelbronn lors du bombardement du 3 août 1944. Ils sont également mobilisés lors des nombreux incendies provoqués par les combats et l'opération « Nordwind ».

Après-guerre, une nouvelle étape importante est franchie. En 1946, la commune décide la construction d'un nouveau casernement dans une baraque MRU (Ministère de la Reconstruction Urbaine), rue d'Uberach. Malgré un confort sommaire — un simple poêle à bois comme moyen de chauffage — le bâtiment dispose d'une salle de formation. Les sapeurs-pompiers y emménagent dès 1947.

Les années 1950 voient la modernisation progressive des moyens d'alerte. Le 29 octobre 1952, la commune met en place une commande à distance de la sirène depuis le restaurant Bertrand Lacour ou le central PTT de Pfaffenhoffen. Pendant de nombreuses années, les appels seront réceptionnés au restaurant de la Couronne, « chez Lisbeth ». Après la construction de la nouvelle caserne, cette mission sera assurée par des locataires eux-mêmes sapeurs-pompiers, jusqu'à la création du Centre de Traitement des Alertes départemental. Le 24 février 1953, la commune décide également l'installation d'une sirène sur le toit de la mairie.

Le 18 octobre 1954 marque une date importante : lors de la création des centres de secours, La Walck est désignée centre de secours du Val de Moder élargi, notamment grâce à la réactivité et à l'engagement de ses responsables. En 1963, le corps compte 40 membres : un chef de corps, quatre officiers, six sous-officiers, un médecin-officier et vingt-huit hommes du rang.

Une nouvelle réorganisation intervient le 1er janvier 1988. À la demande des autorités du SIVOM, les différents corps communaux sont dissous afin de regrouper personnels et matériels au sein d'un centre de secours unique. Cette fusion, parfois difficile, entraîne le départ de nombreux membres des anciens corps de première intervention.

Enfin, dans le cadre de la départementalisation des services d'incendie et de secours, le corps du Val de Moder intègre le 1er janvier 2001 le corps départemental sous la dénomination d'Unité Territoriale 20 (UT20), avec les sections d'Engwiller, Kindwiller et Uhrwiller. Cette structure porte aujourd'hui le nom d'Unité Territoriale du Val de Moder.

À travers ce centenaire, c'est toute une histoire d'engagement, de solidarité et de dévouement au service de la population qui est célébrée. Depuis cent ans, des générations de femmes et d'hommes se sont succédées avec le même objectif : protéger et secourir les habitants du Val de Moder.

L'amicale des sapeurs-pompiers du Val de Moder vous donne rendez-vous le dimanche 6 septembre pour fêter tous ensemble leur centenaire à la Maison des loisirs de Uberach !

Crédit photo : Philippe DOSSMANN

Val' en fête
UNE NOUVEAUTÉ SUR UBERACH EN SEPTEMBRE

FA Val de Moder
19, 20 et 21 septembre 2026

Cette année, un grand événement vous attend à la Maison des loisirs et dans ses environs.
Le messti d'Uberach, avec ses manèges et ses attractions foraines, appartient désormais au passé.

Val' en Fête est né et vous réserve un week-end riche en animations : exposition militaire, après-midis et soirées dansantes pour tous les âges, sans oublier un espace restauration où chacun trouvera de quoi se régaler.

Ils auront le privilège d'accueillir des véhicules et du matériel militaires anciens, ainsi que des délégations de régiments des alentours.

La transmission de la mémoire étant un sujet essentiel, une partie de l'événement sera dédiée aux écoliers, dans la salle Étienne Pflimlin.

Ne manquez pas cet événement unique dans notre région !



Crédit visuel : Gilbert Bertrand



Illustration : Parmentier Imprimeurs - assisté par IA

L'été avec le RÉSEAU ANIMATION INTERCOMMUNALE

L'association Réseau Animation Intercommunale propose une offre variée d'activités de loisirs pour les enfants et les adolescents, mais accompagne les jeunes en les impliquant dans des projets qu'ils construisent eux-mêmes, souvent au service de la commune et de ses habitants. Elle mobilise également les familles autour des enjeux de parentalité et collabore étroitement avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Aujourd'hui, elle s'affirme comme un partenaire local essentiel, constituant un véritable service de proximité en milieu rural, contribuant au maintien de la population et au renforcement de la cohésion sociale.

ENFANTS (DE 3 À 11 ANS)

- Accueil de loisirs du 06/07 au 03/08 au 07/08 à Val de Moder au périscolaire Pflimlin

ADOS (À PARTIR DE 11 ANS)

- **Sorties ados :**
  - Europa-Park le 08/07
  - Concert de Soprano à Saverne 16/07
  - Karting le 24/07
- **Activité Rafting** sur la Moder les 09/07, 16/07 et 23/07 de 14h00 à 17h00
- **Tous à la piscine** les lundis 06/07 (structure gonflable) et 20/07 (jeux de société) de 14h00 à 17h30
- **Bouge l'été**, activités gratuites sans inscription (Loup Garou, Casino géant, Burger quizz, etc) du 08/07 au 10/07 et du 21/07 au 24/07 de 14h00 à 17h30 à l'Espace Jeunes (5 rue du Pont, Pfaffenhoffen, Val-de-Moder)
- **Accueil de loisirs « Jeux de rôle »** du 13/07 au 17/07 de 08h00 à 18h00 à l'Espace Jeunes (5 rue du Pont, Pfaffenhoffen, Val-de-Moder)

LES SÉJOURS

- Stage 100% Danse pour les 10-16 ans du 06/07 au 10/07 à Schweighouse-sur-Moder
- Séjour Montagne pour les 6-11 ans du 07/07 au 12/07 juillet au Refuge du Sotré dans les Vosges
- Séjour Franco-Allemand pour les 10-15 ans du 20/07 au 25/07 à Saarbrücken
- Séjour (In)visible Borders pour les 14 à 17 ans du 10/08 au 19/08 à Blossin en Allemagne
- Séjour Camping pour les 11 à 17 ans du 06/08 au 08/08 à Pierre Percée

FESTIVAL MÔMES EN SCÈNE

du 29 juillet au 2 août à Niederbronn-les-Bains

Réseau Animation Intercommunale
5 rue de la Tuilerie à Niederbronn-les-Bains
secretariat@reseau-animation.com
03 67 10 03 15









Crédit photo : Gilles BERTRAND

AGENDA

JUIN

13 SAMEDI
18h00
00h00

FÊTE DE LA MUSIQUE
Place Helmstetter, place des Brasseurs et rue du Dr Albert Schweitzer, PFAFFENHOFFEN

14 DIM.
10h00
18h00

FÊTE D'ÉTÉ DE L'AAPPMA PFAFFENHOFFEN & ENVIRONS
Etang aux deux clefs, PFAFFENHOFFEN

29 LUNDI
16h00
20h00

COLLECTE DE SANG
Maison des Loisirs, UBERACH

JUILLET

13 LUNDI
18h00
00h00

CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE ET BAL POPULAIRE
Monument aux morts et Place de la Piscine, PFAFFENHOFFEN

AOÛT

31 LUNDI
16h00
20h00

COLLECTE DE SANG
Maison des Loisirs, UBERACH

SEPT.

06 DIM.
11h00
18h00

CENTENAIRE DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU VAL DE MODER
Maison des Loisirs, UBERACH

SEPTEMBRE

13 DIM.
15h00
16h00

LA SYNAGOGUE OUVRE SES PORTES : UN PATRIMOINE DISCRET ET MÉCONNUE DE PFAFFENHOFFEN
Musée de l'Image Populaire François Lotz, PFAFFENHOFFEN

18 VEN.
18h00
22h00

FOULÉE DU VAL'
Maison des Loisirs, UBERACH

19 SAMEDI
À PARTIR DE 9h00

INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE
11 rue de Haguenau, PFAFFENHOFFEN

19/20
14h00
18h00

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Musée de l'Image Populaire François Lotz, PFAFFENHOFFEN

19/20/21

VAL' EN FÊTE
Maison des Loisirs, UBERACH

OCTOBRE

10 SAMEDI
20h00
22h00

SOIRÉE DE LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE
La Scène, PFAFFENHOFFEN

24 SAMEDI
09h00
12h00

OPÉRATIONS DE BROYAGE DE DÉCHETS VÉGÉTAUX
Déchetterie du Val de Moder, NIEDERMODERN

26 LUNDI
16h00
20h00

COLLECTE DE SANG
Maison des Loisirs, UBERACH

Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé avec des encres à bases végétales.
PARMENTIER IMPRIMEURS